15

Commission permanente Séance du 26 septembre 2022



Rapporteur: Mme ROUX

40 - Ressources humaines

Transformations et redéploiements de postes

Le lundi 26 septembre 2022 à 14h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents :

Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs:

M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à M. PICHOT), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à M. DÉNÈS)

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Expose:

I- DELEGATION A LA TRANSFORMATION

Direction des systèmes numériques

-

Il est demandé la transformation d'un poste de gestionnaire budgétaire et comptable, cadre d'emploi des rédacteurs, catégorie B – filière administrative, poste 3672, en un poste de gestionnaire des moyens d'impression et consommables, cadre d'emploi des techniciens, catégorie B – filière technique, afin d'être en adéquation avec les missions du poste. Ce poste sera redéployé du Pôle construction et logistique, direction des moyens généraux, service éditions pluri-media, vers la Délégation à la transformation, direction des systèmes numériques, service centre de services.

II- POLE DYNAMIQUES TERRITORIALES

Direction éco-développement

.

Il est demandé la transformation d'un poste de gestionnaire de préservation des itinéraires de randonnées, du cadre d'emploi des rédacteurs, catégorie B – filière administrative, poste 3370, vers le cadre d'emploi des techniciens, catégorie B – filière technique, afin d'être en adéquation avec les missions du poste ainsi que le profil statutaire de l'agent occupant le poste.

III- POLE EGALITE EDUCATION CITOYENNETE

Direction enfance famille

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pluriannuel des emplois, il est demandé la transformation d' un poste de chef.fe de cuisine, cadre d'emploi des adjoints techniques, catégorie C – filière technique, poste 3565, en un poste de référent.e plateforme, cadre d'emploi des conseillers socio-éducatifs, catégorie A – filière sociale. Ce poste sera redéployé du Pôle ressources, direction des ressources humaines, service ASSAT (crèche), vers le Pôle égalité éducation citoyenneté, direction enfance famille, service accueil protection de l'enfance.

IV-POLE SOLIDARITE HUMAINE

Direction de l'autonomie

.

Il est demandé la transformation d'un poste de chef.fe de service accompagnement médico-social, du cadre d'emploi des médecins, catégorie A – filière médico-sociale, poste 3218, vers le cadre d'emploi des attachés, catégorie A – filière administrative, afin de faciliter le recrutement d'un agent sur ce poste.

V- POLE TERRITOIRES ET SERVICES DE PROXIMITE

Agence de Brocéliande

Il est demandé la transformation d'un poste de chef.fe d'équipe ENS, du cadre d'emploi des techniciens, catégorie B – filière technique, poste 4099, vers le cadre d'emploi des agents de maitrise, catégorie C – filière technique, afin d'être en adéquation avec le profil statutaire de l'agent recruté sur ce poste.

Décide:

- d'autoriser la transformation d'un poste de rédacteur, catégorie B filière administrative (3672), en un poste de technicien, catégorie B filière technique, en vue de son redéploiement du Pôle construction et logistique, direction des moyens généraux, service éditions pluri-media, vers la Délégation à la transformation, direction des systèmes numériques, service centre de services ;
- d'autoriser la transformation d'un poste de rédacteur, catégorie B filière administrative (3370), en un poste de technicien, catégorie B filière technique, au sein du Pôle dynamiques territoriales, direction éco-développement, service patrimoine naturel ;
- d'autoriser la transformation d'un poste d'adjoint technique, catégorie C filière technique (3565), en un poste de conseiller socio-éducatif, catégorie A filière sociale, en vue de son redéploiement du Pôle ressources, direction des ressources humaines, service ASSAT (crèche), vers le Pôle égalité éducation citoyenneté, direction enfance famille, service accueil protection de l'enfance ;
- d'autoriser la transformation d'un poste de médecin, catégorie A filière médico-sociale (3218), en un poste d'attaché, catégorie A filière administrative, au sein du Pôle solidarité humaine, direction de l'autonomie, service accompagnement médico-social ;
- d'autoriser la transformation d'un poste de technicien, catégorie B filière technique (4099), en un poste d'agent de maitrise, catégorie C filière technique, au sein du Pôle territoires et services de proximité, agence de Brocéliande.

Vote:

Pour: 54 Contre: 0 Abstentions: 0

En conséquence, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Transmis en Préfecture le : 29 septembre 2022

ID: CP20220655